



EXTRAIT DE PÉTITION

(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 11 207 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les nombreuses interventions policières effectuées lors de la grève étudiante du printemps 2012 auraient été marquées par des gestes qui mettraient en cause l'application de la Charte des droits et libertés de la personne;

CONSIDÉRANT QUE, selon des témoignages, il y aurait eu entrave par les forces policières aux soins d'urgence à prodiguer aux personnes blessées lors de certaines manifestations;

CONSIDÉRANT QUE le Comité contre la torture de l'ONU avait interpellé le Canada en 2005 concernant l'emploi abusif et dangereux d'armes chimiques, irritantes, incapacitantes ou mécaniques;

CONSIDÉRANT QUE le Comité des droits de l'homme de l'ONU avait interpellé le Canada en 2005 concernant des arrestations massives faites par les corps policiers lui rappelant que seules les personnes ayant commis des infractions pénales au cours des manifestations pouvaient être arrêtées;

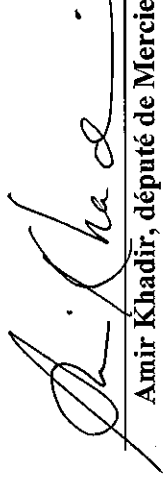
CONSIDÉRANT QUE la Charte québécoise des droits et libertés reconnaît le droit constitutionnel de manifester et les libertés d'expression et d'association;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous exigeons que le gouvernement du Québec institue une enquête indépendante qui devra permettre notamment :

1. d'identifier les plans stratégiques adoptés lors des manifestations qui ont eu cours lors de la grève étudiante du printemps 2012;
2. d'examiner le rôle et la responsabilité des dirigeants politiques et policiers dans la planification et la coordination des différentes stratégies d'intervention des forces policières;
3. d'examiner le recours à des balles de plastique ou autres pour contrôler des foules;
4. d'identifier s'il y a eu des violations de droits;
5. d'assurer aux victimes de violations de droits une réparation adéquate.

Je certifie que cet extrait est conforme au Règlement et à l'original de la pétition.


Amir Khadir, député de Mercier

5 juin 2012
Date de signature de l'extrait